

LE BPJEPS AS À TRAJECTOIRE FORMATION C'EST...

95% DE RÉUSSITE AU DIPLOME

- Un partenariat avec la Ligue de l'enseignement de Haute-Saône et l'IRTS de Franche Comté.
- Une équipe aguerrie de formateurs, actifs dans des réseaux de l'animation et du travail social.
- Un fort réseau de professionnels mobilisés autour d'une association d'éducation populaire.
- Des lieux de stages ou d'emploi très riches et diversifiés (institutions spécialisées, associations d'éducation populaire, collectivités, maisons de retraite...)

LE FINANCEMENT

Coût de la formation :

7392 € + 50 € de frais de dossier (les personnes demandeurs d'emploi en sont exonérées).

Coût horaire de la formation : 12 €

Coût en modulaire :

UC 1 (147 heures) : 1764 €
 UC 2 (154 heures) : 1848 €
 UC 3 (140 heures) : 1680 €
 UC 4 (154 heures) : 1848 €

Positionnement (21h) : 252€

CC DACM (140h) : 1680 €

Coût de la formation avec le CC DACM : 9072 €

PRISES EN CHARGE POSSIBLES

FORMATION ÉLIGIBLE AU

CPF

Plus d'informations sur le CPF monétisé sur : www.moncompteactivite.gouv.fr

Formation éligible au CPF de transition professionnelle, au Plan de développement des compétences, au contrat de professionnalisation, au contrat d'apprentissage, à la PRO-A (reconversion ou promotion alternance).

Suivant le statut du stagiaire, différentes prises en charge du coût de la formation sont envisageables (employeur, Conseil régional Bourgogne Franche-Comté, Pôle Emploi, ...)

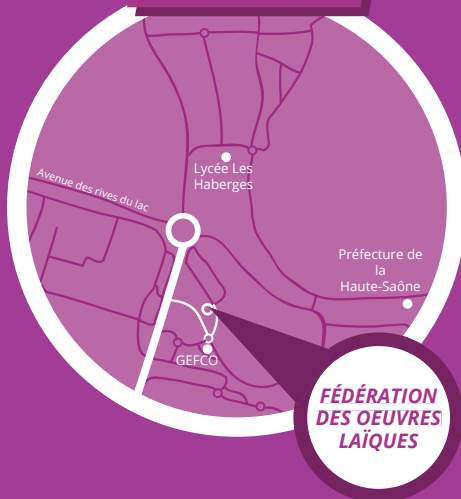
Nous contacter pour plus d'informations.

INFOS PRATIQUES

- Horaires de la formation : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
- Des journées de formation sont susceptibles de se dérouler dans d'autres lieux en Bourgogne Franche-Comté.
- Des journées de Formation Ouverte à Distance (FOAD) sont prévues dans la formation.



PLAN & CONTACT



FÉDÉRATION DES OEUVRES LAÏQUES

Fédération des Oeuvres Laïques

7 Rue de la Corne Jacquot Bournot, 70000 Noidans-lès-Vesoul

Tél. 03 81 96 70 92

www.trajectoire-formation.com

Contact : melitine.vallat@trajectoire-formation.com

Formation proposée avec le concours de :



Animateur professionnel

Animation Sociale

Formation en alternance

A

VESOUL

En partenariat avec



BP JEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - Homologué de niveau 4 (équivalent Baccalauréat) Spécialité « Animateur »

DU 15 OCTOBRE 2020 AU 3 JUIN 2021

Avec un Certificat Complémentaire Directeur d'ACM (optionnel)
DU 4 JUIN AU 30 JUILLET 2021

Conception : Martin Sombsthay



Animateur professionnel

LE MÉTIER

L'animateur social :

- conçoit et anime des séances d'animation ;
- favorise le maintien de l'autonomie, l'insertion sociale, le développement de la relation sociale ;
- met en oeuvre un projet d'animation sociale ;
- intervient auprès de publics en situation de fragilisation, de handicap ou de pertes d'autonomie.

Exemples d'emplois occupés par d'anciens stagiaires :

- animateur référent famille ;
- animateur public personnes âgées ;
- animateur publics en situation de handicap ;
- animateur en accueil de loisirs favorisant l'inclusion des enfants en situation de handicap ;
- animateur public en insertion sociale.

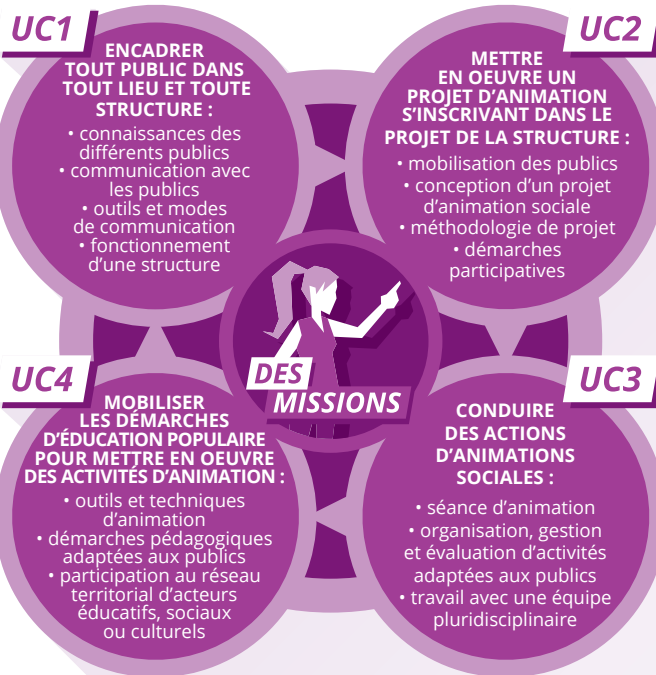
Ma vie, mon métier

« Je suis animatrice en EHPAD, je conçois et j'anime des activités pour les résidents. J'utilise différentes approches et méthodes d'animation, toujours dans un objectif d'autonomie et de développement du lien social.

Par exemple, j'anime des ateliers culinaires, des activités d'arts créatifs et je propose la co-écriture (textes et photos) du journal de l'établissement avec les résidents.

Ce dernier projet me plaît beaucoup, je l'ai développé à mon arrivée dans la structure et ça a bien fonctionné, les résidents apprécient de pouvoir être les plumes et les photographes et de signer le journal de leur nom. Ca lui donne une vraie plus-value ! »

LA FORMATION



CC DACM (optionnel)

DIRECTION D'UN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM) :

- organisation, gestion et évaluation des activités
- encadrement d'une équipe
 - accueil des publics
 - projet pédagogique

Durée :

POUR LE BPJEPS AS :

En centre de formation : 88 jours, soit 616 heures.

En stage pratique : 72 jours, soit 504 heures.

Soit un total de 1 120 heures.

POUR LE CC DACM :

En centre de formation : 20 jours, soit 140 heures.

En stage pratique : 20 jours, soit 140 heures.

Soit un total de 280 heures.



ENTRER EN FORMATION

Pour s'informer sur la formation :

• Tous les vendredis matins de 9h à 13h à Trajectoire Formation à Montbéliard.

• Jeudi 19 mars 2020 à partir de 16h30.

Conditions d'accès à la formation :

Etre titulaire du PSC1 ou équivalent.

• Justifier de 200 heures d'animation de groupe (à titre professionnel ou bénévole)


• **Ou** posséder un diplôme donnant accès à la formation (Voir la liste sur le site de Trajectoire Formation).

Inscription :


Dossier d'inscription et planning de la formation à télécharger sur le site de Trajectoire Formation.


Epreuves de sélection mensuelles :

DÉPÔT DE DOSSIER :

 Dossier de candidature avant le 15 de chaque mois.

ÉPREUVES DE SÉLECTIONS :

 Tous les derniers vendredis de chaque mois, étude de cas écrite le matin.

 Entretien portant sur l'expérience du candidat et ses motivations.

Formation en modulaire :

Chaque UC peut être suivie et validée séparément.

La formation peut également être réalisée en 2 ans, avec :

- UC 2 et 4 la première année
- UC 1 et 3 la deuxième année.

Après la formation :

Le calendrier de la formation est conçu pour pouvoir poursuivre en juin et juillet 2021 sur un CC DACM (Certificat Complémentaire de Direction d'Accueil Collectif de Mineurs), ce qui permet d'obtenir un double diplôme.